

Colmar: les lycéens manifestent, le maire leur coupe les subventions

Le maire UMP de Colmar Gilbert Meyer, qui a peu apprécié le comportement d'un groupe d'élèves du lycée Camille Sée lors d'une manifestation le 19 mars, a privé l'établissement des aides destinées aux voyages scolaires.

Michel Schelcher-Beyer, proviseur de ce lycée de 1.360 élèves, a confirmé la sanction mais n'a pas souhaité faire de commentaires. Il a toutefois indiqué avoir répondu «*sur le fond*» à Gilbert Meyer auprès duquel il dit avoir sollicité une "entrevue".

Dans un communiqué diffusé en fin de matinée, l'élu fustige «*l'agressivité de certains lycéens*» vis-à-vis de policiers nationaux et municipaux pendant la manifestation, organisée dans le cadre de la journée de mobilisation nationale et qui avait réuni entre 1.700 et 2.500 personnes à Colmar, dont 400 lycéens.

Selon l'élu, «*des lycéens de Camille Sée ont vulgairement traité ces agents de tous les noms d'oiseaux*».

«*Faut-il que les impôts (payés aussi par ces agents) soient utilisés à des actions dont les bénéficiaires, publiquement et dans la rue, prennent ces même agents pour des moins que rien, en les traitant de la sorte?*», s'interroge Gilbert Meyer pour qui ce «*débordement (...)* n'est pas acceptable».

L'élu avait fait part de sa décision au proviseur dans un courrier daté du 23 mars. Il y évoque «*un groupe de lycéens*» de Camille Sée qui «*s'est distingué par son comportement et ses slogans contre la police et le gouvernement*» lors de la manifestation colmarienne.

Selon les *Dernières nouvelles d'Alsace*, qui évoquent l'affaire dans leur édition de mardi, les lycéens auraient manifesté sans incidents contre la réforme Darcos avant de rallier la manifestation unitaire en fin de matinée.

«*L'itinéraire de la manifestation initialement prévu n'a pas été respecté*» et «*une trentaine de lycéens s'est maintenue un certain temps place de la Gare, malgré l'ordre de dispersion*», observe Gilbert Meyer, qui salue l'attitude des policiers qui ont «*fait preuve de patience afin d'éviter que la situation ne dégénère*».

«*Aussi, dois-je vous informer que la ville de Colmar ne subventionnera plus les déplacements des groupes d'élèves du lycée Camille Sée, pour la suite de l'année scolaire 2008/2009*», conclut le maire.

Selon les DNA, trois voyages de fin d'année en Italie, Allemagne et Irlande feraient les frais de cette sanction.

Libération – 24 Mars 2009